



ENTENTE SUR LA MISE EN VALEUR ET LA PROTECTION DES PAYSAGES DE LA CAPITALE-NATIONALE 2016-2019

FORMATION LE 28 NOVEMBRE 2018 À BAIE-SAINT-PAUL

« La Trame verte et bleue métropolitaine de la Communauté métropolitaine de Québec »

Par Marianne Thibault, urbaniste et conseillère en aménagement du territoire à la CMQ

Par Mme Chantal Prud'Homme, architecte paysagiste et conseillère senior en paysage à la CMQ

Les partenaires de l'Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale sont heureux de vous inviter à une formation intitulée « **La Trame verte et bleue métropolitaine de la Communauté métropolitaine de Québec** ».

La formation s'adresse aux élus municipaux, aux membres d'un comité consultatif, aux professionnels de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme et aux inspecteurs municipaux.

Marianne Thibault travaille à la CMQ sur divers dossiers conjuguant l'aménagement du territoire et l'environnement. Elle est d'ailleurs chargée du projet « Trame verte et bleue métropolitaine ». Marianne a œuvré quelques années comme consultante dans le secteur privé avant de rejoindre les rangs de la CMQ.

Chantal Prud'Homme est en charge de dossiers concernant le paysage et la trame verte et bleue métropolitaine. Elle a œuvré pendant près de 25 ans comme consultante, réalisé plusieurs études paysagères et formations sur le paysage à travers le Québec et a agi à titre de vice-présidente du Conseil du paysage québécois.

Résumé de la présentation

Cette présentation abordera comment la CMQ réfléchit la planification de sa Trame verte et bleue métropolitaine (TVB) en tant que projet de protection et de mise en valeur des milieux naturels d'intérêt de la région et mène à bien la première phase de l'entente conclue en mars 2013 avec le gouvernement du Québec. Cette entente vise la réalisation de 12 projets répartis sur son territoire et inclut également la planification de la TVB à l'échelle du territoire de la CMQ. Pour y arriver, la CMQ s'est dotée de diverses planifications d'ensemble et sectorielles et d'études complémentaires. La présentation fera état de l'avancement de ces planifications et des principaux résultats découlant de ces études dont les Milieux naturels d'intérêt pour la biodiversité, l'Inventaire des accès publics au fleuve et l'Analyse de la connectivité écologique.

Date : 28 novembre 2018, de 13 h 30 à 15 h 30

Lieu : Hôtel de ville de Baie-Saint-Paul, 15 rue Forget, à Baie-Saint-Paul

Coût : gratuit

Nombre d'inscriptions limité à 30 participants

Date limite pour s'inscrire : 26 novembre 2018

Pour vous inscrire ou pour toute autre information, écrivez à paysages@developpementcdb.com ou téléphonez au (418) 827-5256, poste 208.